

Conseil municipal du 3 octobre : remarques sur le PV du conseil du 6 juin

Expéditeur : Étrechy, Ensemble et Solidaires (etrechyensembleetsolidaires@gmail.com)

À : dgs@ville-etrechy.fr

Cc : fanny.mezaguer@yahoo.com; gery.skrzypczyk@gmail.com; rmlcocq@aol.com

Date : mercredi 2 octobre 2024 à 13:54 UTC+2

Monsieur Laville bonjour,

Je vous prie de trouver, ci-joint, nos remarques hiérarchisées par rapport au PV en objet :

Remarques Majeures (corrections/ajouts demandés pour la signature du PV):

N°23/2024: ATTRIBUTION DU MARCHE POUR LA REFECTION DE LA CANTINE SCOLAIRE SCHUMAN

M. LE MAIRE répond par l'affirmative en précisant que la Région le finance via le contrat d'aménagement régional.

>>> Il manque le montant de 50% qui a été donné en séance

N°24/2024 : FONDS DE CONCOURS POUR LES TRAVAUX DE SECURISATION DES ABORDS DE L'ECOLE SCHUMAN

>>> Pour une meilleure compréhension de cette délibération, nous demandons pour valider ce PV à ce que tous les montants soit accompagnés de leur unité (€ TTC ou €HT)

Remarques mineures (ne remettant pas en cause la signature du PV):

29/2024 : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Mme MEZAGUER dit qu'on parle du Comité Social Territorial dans la délibération. Il a été créé en 2022 et est composé, d'après ce qu'a compris Mme MEZAGUER de deux citoyens et d'un membre du CCAS. Quels sont les membres du CST ?

M. LE MAIRE indique qu'on pourra lui communiquer.

>>> Nous n'avons pas reçu ce document. Il nous avait été proposé de nous l'envoyer dans la semaine

Question n° 2 de EES : sur les décisions dans la limite de 1M€ ...

Le Maire lors du débat propose de fournir la liste des reflèchages

>>> Nous avons reçu une partie de document mais cela ne nous permet pas de comprendre le reflèchage quant au sujet évoqué dans la question 2.

En vous remerciant.

Sincères salutations,

Fanny Mezaguer pour EES